

MAIRIE DE VIARMES Place Pierre Salvi – Boîte postale 10 95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté – Egalité – Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire à la salle La Cantinoise de VIARMES

ORDRE DU JOUR

JEUDI 27 JANVIER 2022 à 20 heures En salle La Cantinoise à VIARMES

En raison de la crise sanitaire actuelle, le conseil municipal se tiendra en l'absence de public et sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : https://viarmes.fr/

- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 2 décembre 2021.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

FINANCES:

1. Avance de la subvention au profit de la Caisse des Ecoles avant le budget primitif 2022

AFFAIRES GENERALES:

- 2. Modifications des statuts de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France
- 3. Avis sur le projet de révision partielle du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement

URBANISME:

4. Don des parcelles cadastrées section D n° 476 et C n° 467

RESSOURCES HUMAINES:

- 5. Débat sur la politique de protection sociale de la collectivité
- 6. Modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires
- 7. Actualisation des taux de promotion pour les avancements de grades
- 8. Créations de postes suite à avancement de grade

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 20 janvier 2022

Pour affichage, La Maire,